



# Cultures légumières

Calvados - Haute Normandie

BSV n°19 du 11 août 2017



## Animateur référent

Marie-Laure BLANC  
FREDON BN  
02.31.46.96.53  
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

## Animateur suppléant

Marielle SUIRE  
CA 76  
02.35.59.47.50  
marielle.suire@seine-maritime.  
chambagri.fr

## Directeur de la publication

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
des DRAAF, des Chambres  
d'agriculture

Abonnez-vous sur  
[www.normandie.chambagri.fr](http://www.normandie.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé  
de l'agriculture, avec l'appui financier  
de l'Office national de l'eau et des  
milieux aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto.



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

## L'essentiel de la semaine

Cette semaine le temps va continuer à alterner averses orageuses et éclaircies. Les températures diminuent légèrement.

Attention : cette semaine pas d'observations pour l'Eure et la Seine-Maritime, uniquement le relevé de certains pièges. Dans le Calvados, pas d'observations oignon ni céleri, uniquement le relevé de pièges.

Poireau : vol de la teigne toujours en cours.

Laitue : présence de pontes de noctuelle dans plusieurs parcelles.

Chou : présence de chenilles et/ou de pontes dans plusieurs parcelles.

Persil, céleri et carotte : second vol de mouche de la carotte toujours en cours dans le Calvados.

Fraise : forte augmentation des captures de *Drosophila suzukii*.

## SOMMAIRE :

Poireau .....	1
Salade .....	3
Chou.....	4
Endive .....	5
Carotte – Persil - Céleri .....	6
Fraise .....	7

## POIREAU :

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Eure	1 parcelle AB uniquement en piégeage teigne du poireau	
Calvados	1 parcelle AB uniquement en piégeage teigne du poireau 1 parcelle au nord de Caen	grossissement

**Teigne :**Observation :

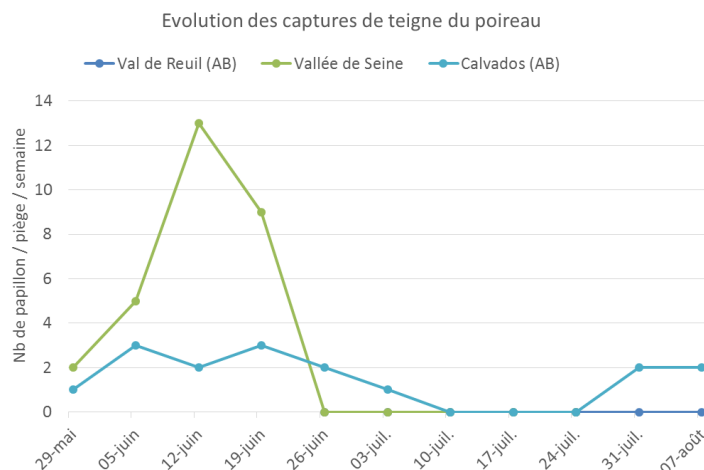
Aucune chenille n'a été observée dans le Calvados.

Piégeage :

Des captures sont encore enregistrées cette semaine dans la parcelle située au Nord de Caen en AB.

Evolution du risque :

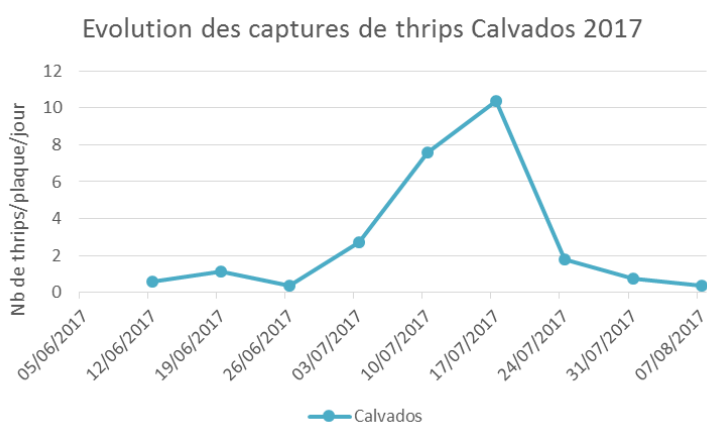
Les captures indiquent une activité de ce ravageur dans le Calvados. Les papillons pourront profiter des éclaircies pour déposer leurs œufs. Observez régulièrement vos parcelles notamment celles conduites en AB.

**Thrips :**Observation :

Les populations de thrips sont toujours très importantes dans la parcelle du Calvados. Les fortes pluies ont stabilisé les populations mais n'ont pas suffi à diminuer le nombre de larves et adultes installés dans les fûts.

Piégeage :

Les captures sont très faibles, les averses ont limité le vol des thrips.



Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 09 août:

**Date théorique des émergences d'adulte**

<b>14-Brécy</b>	pas d'émergence cette semaine
<b>27-Le Neubourg</b>	pas d'émergence cette semaine
<b>76-Beaulieu</b>	pas d'émergence cette semaine
<b>76-Pissy-Poville</b>	pas d'émergence cette semaine

Evolution du risque :

Les averses annoncées devraient continuer à ralentir l'activité des thrips. Evolution à suivre selon les conditions climatiques.



Adulte de thrips

**SALADE :**

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Calvados	7 parcelles de laitue	De 8 feuilles à pommaison
Eure	2 parcelles en AB uniquement piégeage noctuelles terricoles	9 feuilles et pommaison

**Noctuelles terricoles :**Observation :

Aucun dégât n'est signalé dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

	Noctuelle segetum				Noctuelle ipsilon			
	18 juillet	26 juil	2 août	9 août	18 juillet	26 juil	2 août	9 août
<b>Vallée de Seine</b>	-	0	-	-	0	0	-	-
<b>Val de Reuil</b>	-	1	1	-	-	0	0	0

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol des papillons. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.

Evolution du risque :

A surveiller autour du Val de Reuil suite aux captures des semaines précédentes. Les chenilles s'alimentent en sectionnant les collets d'une grande diversité de plantes.

Papillon de noctuelle segetum  
(Association Bio Normandie)

**Corvidés / Pigeons:**

Comme les semaines précédentes, des dégâts sont constatés dans les parcelles du Calvados sur 4 à 16% des plants de trois parcelles.

Evolution du risque :

Le risque reste important sur les jeunes plantations.

**Chenilles défoliatrices :**Observation :

Les pluies orageuses causant des projections de terre sur les salades ont fortement gêné les observations cette semaine. Des pontes d'*Autographa gamma* ont tout de même été observées dans 2 parcelles sur 4 et 12% des plants.



Pontes de noctuelles sur laitue.

Relevé des pièges :

Les captures d'*Autographa gamma* se stabilisent dans le Calvados.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	21 juin	28 juin	5 juil	12 juil	18 juil	26 juil	02 août	10 août
<b>Calvados</b>	14	19	24	18	2	5	12	11

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.

Evolution du risque :

Les averses ralentissent l'activité des papillons. Cependant, des pontes ont été observées. Surveillez vos parcelles afin de repérer les toutes petites chenilles.

**Puceron :**

Aucune colonie de pucerons n'a été observée cette semaine dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles et la présence de la faune auxiliaire.

**Maladie :**

Aucune maladie cryptogamique n'a été notée dans les parcelles du réseau. Surveillez vos parcelles, l'alternance d'averses et d'éclaircies sera favorable aux contaminations.

**CHOU :**Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
<b>Calvados</b>	<i>5 parcelles de chou de Milan, cabus et chou-fleur</i>	<i>De 10 feuilles à pomaison</i>

**Altise :**

Aucune altise n'a été observée cette semaine dans les parcelles du réseau..

Evolution du risque :

La pression est faible. A surveiller dans les parcelles de jeunes plants.

**Aleurode :**

Les averses ont stabilisé les populations d'aleurodes, leur présence est notée sur 60 à 100% des plants avec des effectifs allant de 2 à 15 individus par chou.

Evolution du risque :

Les conditions humides ne sont pas favorables au développement des populations d'aleurodes.

**Pucerons verts et cendrés :**

De petits foyers de pucerons cendrés sont relevés dans une parcelle du Calvados sur 8% des plants mais ils sont situés sur les feuilles extérieures.

Les pucerons verts, eux, sont présents dans deux parcelles du Calvados sur 4 et 68% des plants, sous les feuilles extérieures.

La faune auxiliaire est bien présente dans les parcelles, on observe notamment de nombreux pucerons parasités.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles notamment vos jeunes plants ainsi que les parcelles en cours de pomaison, les averses devraient limiter l'installation des populations. Observez la présence et l'action de la faune auxiliaire.

**Chenilles :**Observation :

Des pontes de noctuelles sont notées dans trois parcelles sur 8 à 12% des plants. Dans une autre parcelle, la présence de chenilles de noctuelle et de piéride est notée sur 40% des plants, souvent situées dans le cœur des choux.

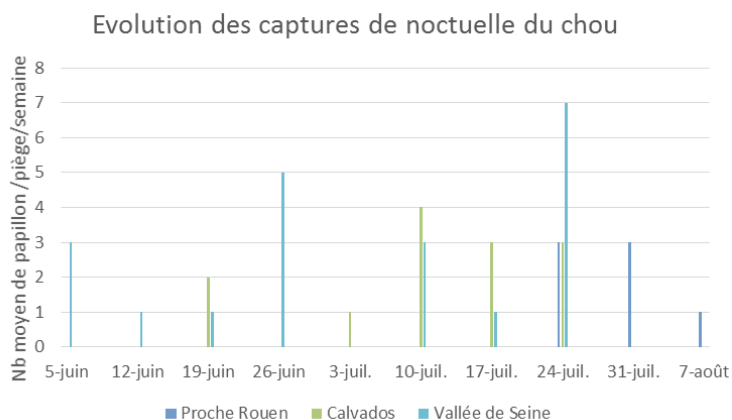
Relevé des pièges :

Pas de relevé cette semaine pour l'Eure et la Seine-Maritime.

Dans le Calvados, le nombre de captures de noctuelle diminue.

Aucune capture de teigne des crucifères cette semaine.

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.

Evolution du risque :

Des chenilles ou bien des pontes sont notées dans plusieurs parcelles. La présence de chenilles peut occasionner de fortes défoliations selon le stade du chou et des souillures lors de la récolte si ces attaques se font au stade pomaison. Surveillez vos parcelles.



Chenilles de noctuelle et dégâts

**ENDIVE :**Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Calvados	1 parcelle	Croissance

Bon état sanitaire de la parcelle.

**Mouche de l'endive :**Observation :

Aucune piqûre n'a été observée dans la parcelle suivie.

Relevé des pièges :

Nb de mouche piégée /parcelle	22 juin	28 juin	5 juillet	12 juil	19 juil	26 juil	02 août	09 août
Calvados	3	0	terre	0	0	8	1	2

Evolution du risque :

Le vol de la mouche de l'endive est toujours en cours, surveillez vos parcelles. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

**CAROTTE – PERSIL - CELERI :**

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Calvados	2 parcelles carotte 1 parcelle de persil 2 parcelles de céleri rave	Début grossissement
Eure	1 parcelle carotte, AB, Val de Reuil	Début grossissement

Bon état sanitaire des cultures.

**Mouche de la carotte :**Relevé des pièges :

Dans le Calvados, toujours aucune capture dans les parcelles de carotte. En persil, le nombre de mouches piégées diminue encore cette semaine. Dans les parcelles de céleri, le nombre de captures est en augmentation.

Nuisibilité :

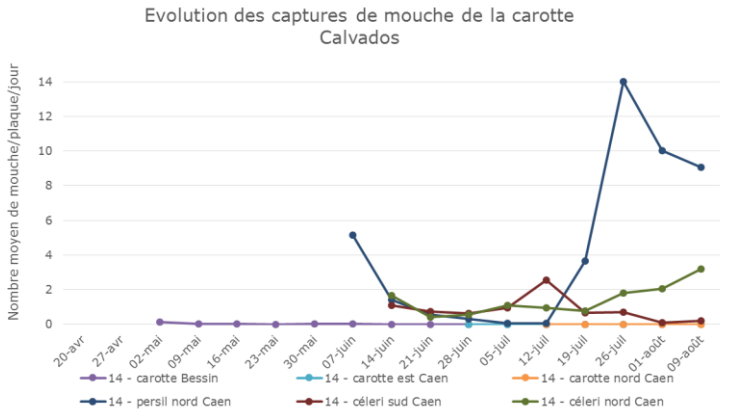
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Le deuxième vol est toujours en cours pour le Calvados. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

**Mouche du céleri :**Relevé des pièges :

Les captures sont nulles.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des galeries observées sur le feuillage du céleri et qui peuvent provoquer son dessèchement sur jeunes plantules.

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation,

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Evolution du risque :

Les captures sont nulles depuis plusieurs relevés, le risque est quasi nul.

**Septoriose :**

Aucune tache n'a été observée cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe par foyers dans les endroits les plus humides de la parcelle. Les averses annoncées cette semaine seront favorables à cette maladie qui nécessite une phase d'eau liquide dans son cycle. Surveillez vos parcelles.

**FRAISE :***Suivi :*

Département	Parcelles suivies	Stade
Calvados	1 parcelle sous tunnel, Bessin	Récolte
	1 parcelle sous tunnel, Est de Caen	Récolte
	1 parcelle sous serre, Est de Caen	Récolte

***Drosophila suzukii* :**

56 captures de *Drosophila suzukii* ont été enregistrées dans le Bessin et 9 captures à l'est de Caen. Le nombre de mouches piégées est en forte augmentation cette semaine. Des fruits attaqués sont signalés.

Prophylaxie :

Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. La mise en œuvre des mesures prophylactiques est de première importance dans le maintien des populations de *D. suzukii* à un faible niveau.

Il est donc recommandé de :

- ne pas trop espacer les cueilletes des cultures à récolte étalée (framboises ou fraises).
- veiller à la bonne aération des plantations (nettoyage régulier des vieilles feuilles sur fraisier, éclaircissage des latérales basses excédentaires et limitation du nombre de cannes/mètre linéaire sur framboisier).
- ne pas laisser de fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des parcelles de cultures et à détruire.

Evolution du risque :

La période à risque est en cours. Des fruits matures sont présents en parcelle. Evolution à suivre.

**Acarien :**

La présence d'acariens tétranyques est faible dans les parcelles. Des auxiliaires, acariens prédateurs, sont présents.

Evolution du risque :

Observez régulièrement vos cultures pour détecter les premiers individus.

**Thrips :**

La présence de thrips est toujours importante dans la parcelle située dans le Bessin, elle est notée sur 64% des fleurs observées, avec des effectifs allant de 4 à 6 individus. Aucun thrips prédateur n'a été observé dans ces fleurs.

Evolution du risque :

Observez régulièrement vos cultures, les populations peuvent augmenter très rapidement.

**Oïdium :**

Un premier cas d'oïdium sur feuille a été constaté dans une parcelle.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par les fortes amplitudes thermiques. Aérez au maximum vos abris.

Crédit photos : FREDON BN